

FICHE DE POSTE

DIRECTION/SERVICE /POLE :

DDTM/DML/PPP

INTITULE DU POSTE

OFFICIER DE PORT DE SERVICE – RESPONSABLE DU MATÉRIEL

Filière : *technique* – CATEGORIE : B

référence- métier (répertoire MEEDDM et observatoire MAAP) **STR 001**

durée d'occupation min-max (*indicatif et facultatif*)

- **Agent :**
 - Nom, Prénom : COJEAN Bruno
 - Corps, grade ou type de contrat : Officier de port Adjoint Lieutenant Classe Normale
- **Responsable hiérarchique direct :** Morel Yves
Commandant du port de Nice-Villefranche
- **Ministère portant budgétairement l'emploi :** MEEDDM
- **Situation administrative :** Agent travaillant à temps complet.

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Missions du service : - Régulation du trafic maritime
- Organisation des mouvements
- Police des plans d'eau
- Police des matières dangereuses
- Police de grande voirie
- Police du balisage
- Recueil et diffusion de l'information nautique
- Sécurité portuaire (ISPS)

Descriptif de l'équipe : - 1 A : Officier de port Commandant des ports
- 5 B : Officiers de port Adjoint permanance Capitainerie

LE POSTE

Situation du poste dans l'organigramme :

Adjoint du Commandant du port, Chef du Pôle de Police Portuaire
Responsable du matériel du Pôle de Police Portuaire en collaboration avec les 4 autres Officiers de port de service.

Mission globale

- Contrôle : - Assure la sécurité des accès aux installations portuaires ;
 - Assure la régulation du trafic portuaire ;
 - Valide le placement des navires et assure la saisie des mouvements portuaires ;
 - Gère et contrôle l'attribution des postes à quai ;
 - Assure la prévention de la pollution des plans d'eau.

- Gestion de crise : - Prend les premières mesures et diffuse l'alerte suivant les procédures définies en cas d'incident/d'accident.

- Expertise : Assure le suivi de l'entretien ainsi que les commandes du matériel de la Capitainerie.

Champ relationnel du poste, interne – externe :

- Services de la DML 06 et de la DDTM 06
- Préfecture, services déconcentrés
- La Gendarmerie Maritimes
- Les services de la Douane
- Les services de Police Municipale et Nationale
- Collectivités territoriales
- Le service Départemental d'Incendie et de Secours
- Chambre de Commerce et d'Industrie (tous services portuaires)
- Compagnies maritimes
- Agents maritimes
- Professionnels du transport
- Sociétés de travaux maritimes
- Services portuaires (Pilotage, Lamanage, Remorquage, Manutention...)

Fonctions à exercer ou tâches à exécuter (selon appellation équivaut à activités) :

- Régulation du trafic maritime (accès aux ports)
- Sécurité des mouvements des navires sur les plans d'eau
- Surveillance des installations portuaires lors des mouvements de navires
- Édition et diffusion des bulletins météorologiques
- Édition et diffusion des feuilles de prévision des mouvements des navires
- Utilisation des matériels de transmission, informatique et autres
- Exploitation des déclarations de matières dangereuses
- Tenue du registre des mouvements des navires
- Interventions de police sur le domaine portuaire

Niveau de responsabilité :

- La gestion des matières consommables (papeterie, produits d'entretien...) ;
- La gestion du matériel et des équipements du Pôle de Police Portuaire

- Suivi et entretien véhicules (carburant, réparations, visites, lavage ...)
- La gestion des documents nautiques
- Suivi des arrêtés préfectoraux concernant le Port et les abords de Nice
- Gestion de la bibliothèque technique,
- Gestion des archives à caractère maritime (incidents nautiques, CR d'accident en mer...).

Compétences requises :

CONNAISSANCES TECHNIQUES	SAVOIR-FAIRE / SAVOIR-ETRE
Culture juridique et économique générale. Connaissance des réglementations européennes et nationale applicables au transport maritime. Connaissance de toutes les réglementations particulières applicables sur le port de Nice. Maîtrise de l'anglais maritime Connaissance de l'environnement informatique	Savoir appréhender une réglementation spécifique Savoir travailler en équipe notamment avec des corps de contrôle Savoir rédiger Avoir du discernement, de la rigueur, un sens de l'organisation Bonnes qualités relationnelles avec le public et les organisations professionnelles Savoir maîtriser les situations conflictuelles Savoir analyser les situations, prendre des décisions et en rendre compte.

Conditions de travail et contraintes particulières

Travail en Capitainerie et sur les quais semi posté en deux quarts :

- Du 1^{er} navire (minimum 04h30) ou 07h00 à 14h00
- 14h00 jusqu'à 19h00 ou au dernier navire + 30 minutes (maximum 00h30 ;
- Prise de l'astreinte sécurité du dernier navire jusqu'au quart suivant (05h00).

Ces horaires ne tiennent pas compte des retards éventuels des navires ou des conditions météorologiques ou de circonstances particulières nécessitant la présence de l'officier de port de service à son poste.

Moyens mis à disposition :

Matériels informatiques et de transmission de la Capitainerie
 Véhicules automobiles pour les déplacements sur le port et vers les administrations en liens avec le service

Evolution prévisible du poste :

Néant

Date : 01/03/2016

Signature du collaborateur

Signature du responsable

